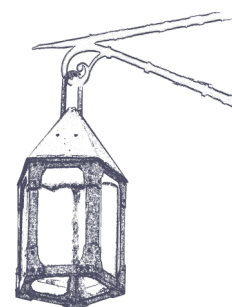




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 26 JUIN 2022



Sundhouse, un 35ème anniversaire du jumelage bien fêté

Du jeudi 26 au dimanche 29 juin, Sundhouse recevait Beynac et Cazenac pour fêter, avec deux ans de retard à cause de la covid, le 35ème anniversaire du jumelage des deux communes. Le jeudi matin, dès l'arrivée du bus qui les transportaient, les beynacois furent accueillis par les élus alsaciens, les membres du Comité du Jumelage et par les sundhousiens qui les hébergeaient pour ces journées de festivités.

Après un déjeuner chez leurs hôtes respectifs, la journée du jeudi s'est terminée au bord de l'étang de pêche communal par une soirée tartes flambées, bière et vin d'Alsace à volonté. Le vendredi départ à 8h30 vers Strasbourg pour la visite de la Cave Historique des Hospices et une balade en bateau-mouche.



La journée du samedi débuta par un culte protestant avec fanfare dans l'église de Sundhouse suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et discours officiels.



C'est vers 14h que débuta le repas « périgorsalsacien » servi dans la salle des fêtes à plus de 200 convives. Le spectacle « D'Ill en Isle » de Jean Bonnefon et Christophe Voltz, retraçant l'évacuation des alsaciens frontaliers en 1939, a suivi ce repas et passionné les membres de l'assistance .



Puis vint l'heure des échanges de souvenirs de cette rencontre : une grande plaque en grès des Vosges gravée et décorée pour Beynac, et pour Sundhouse, une série de 8 photos de René-Jacques encadrées, représentant les rues et les personnages de Beynac tels que nos amis alsaciens ont pu les découvrir à leur arrivée en septembre 1939.



La maison Gouzot



Cette maison à l'entrée du village était fermée depuis des décennies.

Après avoir obtenu le permis de réhabilitation, nous avons décidé de la restaurer dans un esprit séchoir à tabac.

Après un appel d'offre pour la mise en location saisonnière, la Sarl Wine Caroline a été retenue.

Son gérant Enrique Placencia a ouvert une cave à vin/bar à tapas qui dynamise cette partie du village.

Des toilettes publiques ont été aménagées au sous-sol, au niveau de l'aire de pique-nique et de jeux d'enfants.

Inauguration de la place Pierre André Labruno



Le samedi 16 avril à 11h30 de nombreux beynacois(es) s'étaient réunis pour l'inauguration de la place Pierre André Labruno qui fût maire de Beynac et Cazenac, à la sortie de la guerre, de 1945 à 1965.

Nous avons évoqué, dans le numéro précédent de la Lanterne, ses réalisations durant les 20 années de ses mandats de maire.

Cette petite place, située au-dessus de la rue Del Pontet, n'avait pas encore été baptisée, elle a désormais un nom. La cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié à la mairie.

Rencontre avec le CIAS



Le jeudi 14 avril, à la salle des fêtes, nos aînés se sont retrouvés après deux ans de silence, suite aux contraintes sanitaires. Ce rassemblement était organisé à l'initiative du CIAS (centre intercommunal d'action sociale).

L'objectif était de présenter les services proposés aux seniors de notre commune, dans le but de faciliter la vie à domicile, au quotidien, à ceux qui présentent ou présenteront une perte d'autonomie. Portage des repas, transport, télé assistance, conciergeries d'ici, etc.

Chaque professionnel a présenté son domaine d'action et a répondu aux interrogations des uns et des autres.

En fin de réunion, les 28 beynacois(es) se sont retrouvés autour de la table pour déguster le repas préparé par la cuisine centrale, identique à ceux qui sont livrés quotidiennement au domicile des personnes déjà adhérentes.

C'est dans une ambiance conviviale que cette rencontre s'est terminée.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, vous pouvez prendre contact :

CIAS : Rue Stéphane Hessel, Le Colombier, 24200 Sarlat La Canéda Tél : 05.53.31.88.88

Distributeurs hygiène canine



Un foyer français sur quatre possède un chien.

Face à la problématique liée à leur nombre et à leurs déjections dans les rues, nous avons équipé le village de cinq distributeurs de sacs pour hygiène canine.

Cet accessoire est indispensable afin de garantir des rues propres pour le bien-être et la sécurité des promeneurs.

Cazenac, la clé de l'église



Nous avons pris la décision de mettre à disposition des Beynacois et des Cazenacois une boîte à clé pour l'église de Cazenac.

Faites-en bon usage et surtout refermez bien la porte et remettez la clé dans la boîte après votre visite. Vous pouvez obtenir le code en téléphonant à la mairie, ou à une ou un élu.

Les nouveaux containers poubelles



Les nouveaux containers poubelles sont désormais ouverts et les anciens emplacements vont être nettoyés. Il n'y a plus de collecte hors nouveaux containers. Le 22 mars une réunion publique a eu lieu à ce sujet, annoncée sur PanneauPocket et dans la Lanterne n°25 que chacun a reçue. Nous sommes conscients que nos habitudes sont modifiées, mais il n'y a aucune raison objective pour déposer ses ordures en dehors des nouveaux récipients. Tout le monde se dit soucieux de son environnement et déplore l'incivisme des autres, il ne devrait donc pas y avoir de problème particulier.

La très grosse majorité des utilisateurs va payer moins de taxes qu'avec l'ancien système (consultez vos feuilles d'impôt foncier ou de charges locatives). Le tri et le compostage accentueront la baisse de votre facture.

Nous aimerions en ce domaine faire figure d'exemple au même titre que l'accueil que nous réservons aux visiteurs charmés par notre belle région. Les efforts de chacun aboutiront forcément à une réussite collective.

Nous rappelons que les dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sont dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux. Ce type d'agissement expose ses auteurs à une contravention de 5e classe, telle que prévue à l'article R 635-8 du Code pénal, jusqu'à 1500 € d'amende et confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets.



Une brigade assermentée, émanant du sictom, va être mise en place pour constater et verbaliser les dépôts sauvages. Ce type d'incivilités a pour conséquence de nuire à la propreté publique.

Les grands cartons, les emballages trop volumineux des appareils électroménagers ou ceux des meubles en kit se recyclent, mais ils doivent être déposés en déchetterie, dont l'accès est gratuit et sans rendez-vous.

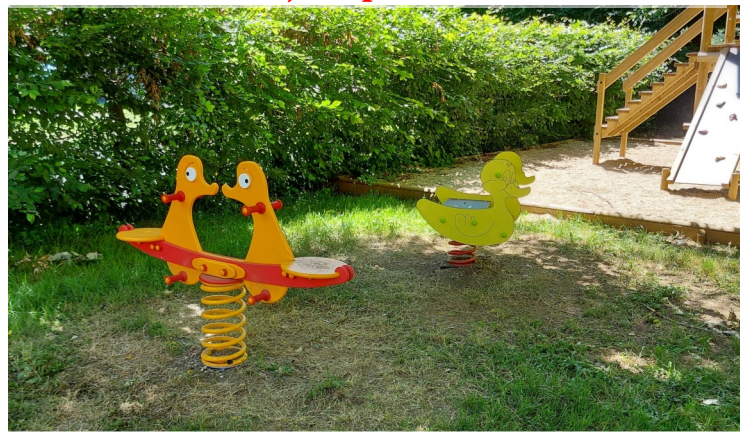


Parking du Capeyrou



Le long de la rue de Sundhouse, la première tranche des travaux du parking du Capeyrou, s'est déroulée jusqu'en mai. Ils reprendront courant octobre pour se terminer vers la fin de l'année.

Aire de jeux pour enfants



Deux éléments ont été rajoutés à l'aire de jeux pour le plaisir des enfants. Ces petits canards ont été très vite adoptés par les enfants des visiteurs et les petits beynacois.

Expo René-Jacques Citée au Printemps Photographique de Pomerol, dont le photographe René-Jacques était cette année la vedette, saluée par la presse locale et présentée dans la lettre d'actualité de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP), l'exposition René-Jacques de Beynac et ses 20 panneaux installés dans les rues du village ont beaucoup de succès auprès des visiteurs et des beynacois dont plusieurs ont reconnu, sur certaines photos, des membres de leur famille.

Cette exposition, qui durera jusqu'à fin novembre, n'aurait pas pu se réaliser sans le concours de Gilles Désiré, le directeur de la MPP, de Stéphane Klein, directeur du Printemps Photographique de Pomerol, des employés municipaux de Beynac et plus particulièrement Mathieu qui a participé à la fabrication des supports et à la mise en place de l'expo. Nous les remercions tous.

RETENEZ CETTE DATE
Jeudi 15 septembre 2022 à 18h30

Salle polyvalente de Beynac et Cazenac, aura lieu une **conférence avec projection, par Matthieu Rivallin**, spécialiste de René-Jacques et adjoint à la responsable du département de la photographie de la MPP.

Au programme: « Le photographe René-Jacques » « Le rôle de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie »
Entrée gratuite

La chronique de Jean-Luc le jardinier

La technique du marcottage.

Le marcottage est une technique de jardinage basée sur la capacité naturelle des plantes à se propager. Cela consiste à faire enraciner un segment de tige, sans le couper de la plante mère. Il suffit simplement de coucher la tige sur le sol et de la recouvrir de terre afin de faire apparaître des racines. La nouvelle plante ainsi obtenue ne sera détachée que lorsqu'elle sera capable de croître grâce à ses nouvelles racines.

Le marcottage peut être fait, par exemple, aux plantes grimpantes : le chèvrefeuille, la clématite, le kiwi, la bignone, etc. et aussi aux plantes de bruyère : rhododendrons, cornouiller, etc.

Les reconnaissez-vous ? 1942



Vers une deuxième fleur



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Une pré-visite aura lieu le lundi 4 juillet et la visite officielle du jury s'effectuera le 28 juillet. La municipalité et le personnel veillent à végétaliser le village pour agrémenter nos espaces de vie. N'hésitez pas à faire de même chez vous !

Lorsque les maisons, balcons ou jardins sont végétalisés, c'est l'image de toute la commune qui est valorisée !

Ateliers créatifs pour les enfants

Pendant les vacances d'été 2022, l'Amicale laïque et l'association Bout d'Ficelle, avec le soutien de la mairie, proposent des stages d'arts plastiques à destination des enfants (à partir de 4 ans). Ils se tiendront **du 19 juillet au 26 août**, avec 3 ateliers par semaine.

Au programme : modelage, ateliers nature, dessin, peinture, créations dans l'espace, jeux...

Renseignements et réservations auprès de Caroline au 06 47 41 52 99

Le programme complet sera diffusé prochainement.



ATTENTION ! Suite à l'aménagement d'un ralentisseur sur la D 703, au Capeyrou, le panneau du début de la zone 30 a été déplacé. Soyez prudent ! La gendarmerie effectuera des contrôles de vitesse.

Le marché des producteurs a débuté le 20 juin et se tiendra, au Capeyrou, tous les lundis matin jusqu'au 19 septembre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tél. 05 53 31 34 00 -

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi de 9h - 11h30

E-mail : mairiebeynaccazenac@orange.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket : Application à télécharger

La Poste : Tél. 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat : Tél. 05 53 29 86 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112

Médecin 05 53 29 37 13

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes vers les pompiers ou le SAMU.